



« Formation maquillage permanent »

RS 6676

MODULES :

C1 - Réaliser un diagnostic avec un client, en prenant en compte sa demande, en consignant les éléments de l'entretien dans une fiche de diagnostic, en tenant compte des difficultés éventuelles liées à une situation de handicap, en analysant les caractéristiques de sa morphologie et de son style, en la questionnant sur ses habitudes de vie, en réalisant un diagnostic de la zone de la peau identifiée pour la prestation, en évaluant la nature de sa peau, le niveau de sécheresse à l'aide du toucher pincer et la sensibilité de la peau à l'aide du pincement, en l'alertant sur les points de vigilance, les contre-indications, les risques et les protocoles, en lui expliquant comment éviter le risque de complications post prestation, en listant les éléments recueillis au cours de l'entretien et du diagnostic, en évaluant la durée et les modalités de la prestation, afin de proposer une prestation en harmonie avec sa morphologie, sa personnalité, ses besoins et sa demande et d'obtenir son consentement sur la prestation.

C2 – Préparer son poste de travail et ses produits, en désinfectant le plan de travail selon les règles d'hygiène en vigueur, en préparant les produits destinés au maquillage permanent, en s'assurant de la traçabilité des produits dans le respect des normes CE, en respectant le protocole de gestion DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux), en s'assurant de l'adaptation possible aux situations de handicap d'un client, afin d'évoluer dans un environnement de travail sain et organisé et garantir la sécurité sanitaire d'un client.

C3 - Réaliser une densification capillaire grâce à la micropigmentation manuelle, en préparant le champ d'intervention par une désinfection de la zone à maquiller, en réalisant des tracés préparatoires symétriques avec des contours réguliers, nets et adaptés à la morphologie d'un client, en déterminant la couleur du maquillage permanent par la sélection de pigments qui respectent la carnation d'un client, en réalisant une préparation individualisée par le mélange des pigments choisis, en sélectionnant les modules d'aiguilles d'implantation du dermographe électrique ou manuel, en procédant « point par point » pour injecter les pigments dans la surface de l'épiderme profond du cuir chevelu, afin de simuler une augmentation de la masse capillaire.

C4 - Réaliser une restructuration des sourcils grâce une dermopigmentation manuelle, en préparant le champ d'intervention par une désinfection de la zone à maquiller, en réalisant des tracés préparatoires symétriques avec des contours réguliers, nets et adaptés à la morphologie d'un client, en déterminant la couleur du maquillage permanent par la sélection de pigments qui respectent

MJ PRIVILEGES – 137 RUE JOLIOT CURIE 69005 LYON

Siret 948 979 562 00014 - NAF 7022Z - 948 979 562 R.C.S. Lyon

Enregistrée sous le numéro NDA 84692083069 auprès du Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État - MAJ : 13/01/2025

la carnation d'un client, en réalisant une préparation individualisée par le mélange des pigments choisis, en sélectionnant les modules d'aiguilles d'implantation du dermographe électrique ou manuel, en procédant « trait par trait » pour injecter les pigments en suivant l'architecture des sourcils, afin de densifier les sourcils et obtenir une symétrie.

C5 – Réaliser une intensification ciliaire grâce une dermopigmentation manuelle, en préparant le champ d'intervention par une désinfection de la zone à maquiller, en réalisant des tracés préparatoires symétriques avec des contours réguliers, nets et adaptés à la morphologie d'un client, en déterminant la couleur du maquillage permanent par la sélection de pigments qui respectent la carnation d'un client, en réalisant une préparation individualisée par le mélange des pigments choisis, en sélectionnant les modules d'aiguilles d'implantation du dermographe électrique ou manuel, en procédant « point par point » pour injecter les pigments sur la paupière mobile de l'œil sans dépasser sur la muqueuse et en respectant la symétrie des yeux, afin de densifier les cils d'un client et créer du volume.

C6 – Réaliser une coloration des lèvres grâce une dermopigmentation manuelle, en préparant le champ d'intervention par une désinfection de la zone à maquiller, en réalisant des tracés préparatoires symétriques avec des contours réguliers, nets et adaptés à la morphologie d'un client, en déterminant la couleur du maquillage permanent par la sélection de pigments qui respectent la carnation d'un client, en réalisant une préparation individualisée par le mélange des pigments choisis, en sélectionnant les modules d'aiguilles d'implantation du dermographe électrique ou manuel, en procédant « trait par trait » pour injecter les pigments dans les muqueuses des lèvres, afin de donner du volume, une symétrie et un effet 3D aux lèvres d'un client.

C7 - Réaliser des tâches de rousseurs grâce une dermopigmentation manuelle en préparant le champ d'intervention par une désinfection de la zone à maquiller, en réalisant des tracés préparatoires symétriques avec des contours réguliers, nets et adaptés à la morphologie d'un client, en déterminant la couleur du maquillage permanent par la sélection de pigments qui respectent la carnation d'un client, en réalisant une préparation individualisée par le mélange des pigments choisis, en sélectionnant les modules d'aiguilles d'implantation du dermographe électrique ou manuel, en procédant « point par point » pour injecter les pigments sur la peau au niveau des pommettes et du nez, du front et du menton en suivant la symétrie et en respectant la superficie du visage de la cliente afin de reproduire l'apparence des taches de rousseur naturelles et donner plus de caractère au teint naturel.

C8 – Réaliser une coloration des pommettes grâce une dermopigmentation manuelle en préparant le champ d'intervention par une désinfection de la zone à maquiller, en réalisant des tracés préparatoires symétriques avec des contours réguliers, nets et adaptés à la morphologie d'un client, en déterminant la couleur du maquillage permanent par la sélection de pigments qui respectent la carnation d'un client, en réalisant une préparation individualisée par le mélange des pigments choisis en sélectionnant les modules d'aiguilles d'implantation du dermographe électrique ou manuel, en procédant « trait par trait » ou « point par point » pour injecter les pigments dans la surface épidermique des pommettes, du nez et de l'ovale du visage afin de dynamiser le visage en ravivant l'éclat du teint.

C9 - Finaliser une prestation de maquillage permanent, en donnant toutes les consignes à un client pour l'entretien et la tenue de son maquillage, en rédigeant une fiche post intervention, en

nettoyant son espace de travail avec des produits conformes aux normes CE et FR, en réalisant des retouches corrigeant ou améliorant le dessin initial et la couleur, afin d'obtenir un résultat de couleur et de forme stable et définitive du maquillage permanent.

Public Visé :

Cette formation s'adresse à celles et ceux, novices ou expérimentés dans les métiers de l'esthétique et qui ont besoin d'élargir leurs connaissances en apprenant un nouveau savoir. Vous apprendrez à analyser les différentes qualités de peau, comprendrez les différentes morphologies de visage, utiliserez la colorimétrie pour vos choix de pigments à utiliser.

Pré Requis :

La formation est accessible aux personnes en situation d'activité professionnelle ou aux personnes en reconversion en relation avec le domaine de l'esthétique car l'évaluation se réalise en situation professionnelle réelle.

L'habilitation Hygiène et Salubrité est obligatoire car les compétences comprennent des actions de dermopigmentation et donc d'effraction cutanée (Décret n° 2008-149 du 19 février 2008 fixant les conditions d'hygiène et de salubrité relatives aux pratiques du tatouage avec effraction cutanée et du perçage).

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme dans le domaine de l'esthétique (à minima un CAP esthétique)

La maîtrise des savoirs de base en expression écrite et orale de la langue française est nécessaire.

Prévoir : Le nécessaire pour la prise de note

Les moyens pédagogiques et d'encadrement :

- Machine Maquillage permanent
- Aiguilles Dermo
- Pigments
- Crème Apaisante
- Crème Cicatrisante
- Lotion désinfectante
- Gants • Masques

- **Durée de la formation** : 5 jours – 35 heures OU 10 jours – 70 heures

MJ PRIVILEGES – 137 RUE JOLIOT CURIE 69005 LYON

Siret 948 979 562 00014 - NAF 7022Z - 948 979 562 R.C.S. Lyon

Enregistrée sous le numéro NDA 84692083069 auprès du Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État - MAJ : 13/01/2025